

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT CRICQ CHALOSSE**

REUNION DU SAMEDI 21 JANVIER 2017 à 10H

Convocation du 19 Janvier 2017

ORDRE DU JOUR :

- **Décision modificative de crédits n°2 au budget communal 2016.**

L'an deux mil dix-sept et le vingt et un janvier, à dix heures.

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de LABORDE Aimée, Maire.

Présents : Aimée LABORDE, Alain DUFAU, Rosine BATS, José DUPOUY, Fabien DUFAU, Jean-Michel COMMARRIEU, Sylvie LABORDE, Sandrine GAVELLE, Rémi LASSALLE, Olivier GAULIN et Thierry DUFAU.

Absents ayant donné procuration : Nicolas DUPLANTIER à LABORDE Sylvie et Nadine THIBAudeau à Aimée LABORDE.

Absent excusé : Jean-Charles DANDIEU.

Secrétaire de séance : Fabien DUFAU

10H10: DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la séance précédente par Monsieur LASSALLE Rémi et la signature par les membres du conseil municipal présents.

DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote la modification des crédits suivants sur le budget communal 2016:

Article 60612 : - 1 702.00

Article 6553 : + 1 702.00

VOTE : 13 POUR A l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10H18.